



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

JEUDI 28 MARS 2023

MODALITES DU VOTE ELECTRONIQUE

Le comité directeur fédéral, en sa séance du 6 décembre 2023 a décidé, de réunir la prochaine assemblée générale en présentiel **le jeudi 28 mars 2024**.

Cependant, les séquences de votes se dérouleront via la plateforme de la société Nüag et la mise en œuvre technique sera assurée par l'équipe du secrétariat général.

Ce vote électronique concernera environ 150 porteurs de voix, représentants des comités départementaux et régionaux.

Chaque représentant de comité devra se connecter à la plateforme via un lien qui lui sera personnellement adressé par mail, quelques jours avant la tenue de l'AG. Ce lien n'est pas cessible. Un message sera transmis par le secrétariat général aux porteurs de voix pour les informer de cet envoi.

Attention, il est fortement conseillé de surveiller vos spams

Le jour J

Seul le porteur de voix sera autorisé à voter via la plateforme le jour J. Il est alors demandé à chaque porteur de voix d'être muni d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur afin de pouvoir se connecter à la plateforme.

Préalablement, il sera impératif de passer à la table d'émargement afin d'en signer la feuille et valider la présence du porteur de voix. Sans cela, son vote sera bloqué sur la plateforme.

Les résolutions

Le jour de l'assemblée générale, les votants devront statuer sur différentes résolutions :

- Le rapport d'activité 2023
- L'approbation des comptes 2023
- L'affectation du résultat 2023
- Les conventions règlementées
- L'augmentation du tarif de la licence pour la saison sportive 2024/2025
- Le maintien du tarif des autres titres
- Le maintien des tarifs des affiliations
- Le budget prévisionnel 2024

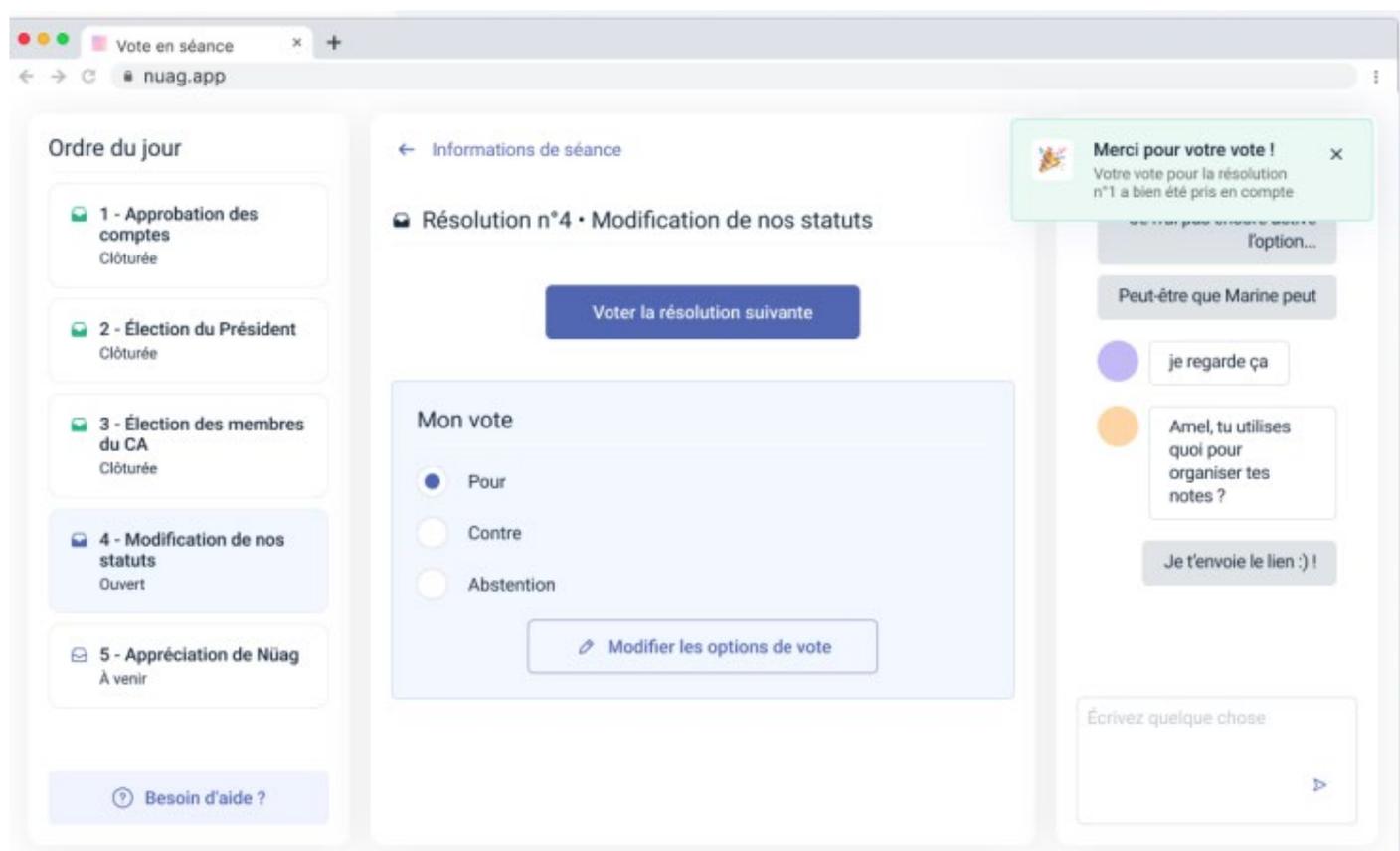




Les votes et l'affichage des résultats

Chaque résolution sera affichée, on procédera alors à l'ouverture du vote et chaque votant sera invité à s'exprimer en cliquant simplement sur une des options qui lui seront proposées.

Exemple :



Le résultat sera affiché après chaque vote.

Ne seront pris en compte que les votes exprimés, soit « POUR » et « CONTRE » (ne sont pas pris en compte les « ABSTENTION »)

Utilisation de la plateforme nuag

Afin de connaître la marche à suivre, nous vous invitons à prendre connaissance de la fiche « utilisation nuag » jointe.

Nous ne pouvons que vous conseiller fortement, dès réception du lien, de vous connecter à votre espace en amont de l'AG afin d'être fin prêt le jour J.



A l'ouverture de l'AG, nous procéderons à un vote test afin de nous assurer du bon fonctionnement et que vous avez l'outil bien en main. Toutefois, un technicien sera en ligne pour répondre à vos questions en cliquant sur le bouton **« besoin d'aide », en bas à gauche de votre écran**, ainsi que les salariés du siège.

